
Note de lecture

LE TIC-TAC DE L'HORLOGE CLIMATIQUE

L'OUVRAGE

Dans ce livre, Christian de Perthuis analyse, face à l'urgence du changement climatique, les objectifs et les instruments à même de favoriser la transition de nos économies vers une sortie des énergies fossiles.

Christian de Perthuis nous invite à réfléchir à la question cruciale du réchauffement climatique selon une double approche :

- 1) Celle de l'analyse des transformations structurelles de l'économie mondiale dans une perspective historique,
- 2) Celle de l'impact de l'économie, c'est-à-dire des marchés, dans ces transformations.

La géographie de la croissance économique a basculé au XXIème siècle avec le développement des pays émergents dont la part dans les émissions de CO2 s'est élevée graduellement, tandis que celles des pays de vieille industrialisation a ralenti, même si celles des pays les moins avancées est nécessairement appelée à croître à l'avenir. Avec « ce jeu des vases communicants entre les zones économiques », l'auteur tire la sonnette d'alarme et nous rappelle très clairement ce qu'il appelle « l'urgence climatique » de notre temps : selon lui, « l'accélération des dérèglements climatiques est devenue inévitable sans une réduction massive et inédite des émissions anthropiques de gaz à effet de serre ». Christian de Perthuis considère que la profession des économistes, aujourd'hui « désespérée », aurait tout à gagner à mener une réflexion à la fois théorique et empirique plus approfondie sur les enjeux du changement climatique, par des allers-retours entre la théorie et l'empirie, et en prenant au sérieux les faits historiques et les données du temps long. Surtout, il considère que pour cerner un phénomène aussi complexe, les économistes s'enrichiraient à travailler en étroite collaboration avec les autres sciences sociales, et avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a accumulé un stock de connaissances particulièrement convaincant.

Lire la note de lecture sur le livre du Prix Nobel William Nordhaus, « Le casino climatique » :

<https://www.melchior.fr/lecture/le-casino-climatique>

L'urgence climatique

Christian De Perthuis assène dans cet ouvrage une vérité dérangeante pour notre organisation économique et sociale : le tic-tac de l'horloge climatique nous laisse au mieux quelques décennies pour contenir le réchauffement moyen en-deçà de 2° C. Les impacts de ce réchauffement vont s'amplifier dans le futur, et leur ampleur dépendra de notre vitesse à mener la transition vers une économie bas carbone, et de notre capacité à accroître la résilience de nos sociétés. La bonne nouvelle est que la question environnementale mobilise de plus en plus les jeunes générations et s'est imposée dans le débat public. Pour Christian de Perthuis il est urgent de rompre avec ce qu'il nomme « la logique de l'empilement » : lorsque de nouvelles sources d'énergie viennent s'empiler sur les précédentes, avec un effet cumulatif de leurs effets néfastes. Si le mouvement a été amorcé avec la maîtrise du feu, la traction animale, puis l'utilisation de l'eau et du vent, il a connu une accélération décisive avec la révolution industrielle et le

charbon, le pétrole et le gaz, qui ont considérablement accru la consommation d'énergie.

Tel est l'objectif vital du XXIème siècle : rompre avec ce système énergétique complexe (ce « mix énergétique ») et ses inerties liées à nos modes de production et de consommation, et qui conduit à des émissions anthropiques de CO2 insoutenables si nos sociétés n'opèrent pas un virage à 180° vers la transition énergétique (« Pour passer de la logique de l'empilement à celle de la substitution, il convient de freiner la consommation d'énergie et même de la réduire par habitant »). Les humains ont interrompu le temps géologique et ouvert, après le temps de l'Holocène marqué par la stabilité climatique pendant 11000 ans, l'ère de l'Anthropocène : désormais leurs comportements « animent les mouvements de l'horloge climatique » via leurs rejets de CO2 dans l'atmosphère qui est la variable la plus déterminante des variations de température. Loin de justifier l'attentisme, les incertitudes inquiétantes sur l'accélération possible des conséquences du changement climatique doivent nous pousser à l'action : plus nous dépasserons l'objectif des 2°, plus nous aurons du mal à stabiliser la température par la suite, avec le survenance de phénomènes extrêmes, en particulier dans les zones les plus défavorisées de la planète (« la vulnérabilité climatique pèse plus sur les pays pauvres »), avec à la clé des déplacements de populations très déstabilisants sur le plan géopolitique.

Pour Christian De Perthuis, toute la difficulté est de mener simultanément une stratégie d'adaptation couplée à une réduction des inégalités entre les zones économiques du monde face au réchauffement global. Mais « pour coordonner l'action internationale face au risque climatique, il faut tenir compte de l'inégale vulnérabilité des pays suivant leur niveau de richesse ». Or, d'après lui, nos sociétés sont aussi minées par une sorte de schizophrénie (« fin de mois contre fin du monde ») : l'opinion publique peut à la fois sommer l'Etat d'agir plus énergiquement face au changement climatique pour protéger les populations, mais le sommer dans le même temps de réduire la fiscalité sur les activités polluantes et de repousser les efforts à plus tard. Il ne faut pas non plus nier l'impact délétère du discours climato-sceptique et les réactions de déni ou de scepticisme dans le corps social. Or le temps presse. Pour l'auteur il faut viser la « neutralité carbone » et la compensation : il s'agit de limiter l'empreinte climatique d'un acteur au moyen de projets qui peuvent soit stocker du CO2 atmosphérique (comme la plantation de forêts), soit réduire d'autres émissions (comme par l'utilisation d'énergie renouvelable). Il s'agit de financer un maximum de projets innovants réducteurs d'émission et, selon Christian de Perthuis, de faire « reposer la marche vers la neutralité carbone » sur ses deux jambes :

- 1) La reconfiguration du système énergétique et la réorganisation des ressources agricoles et forestières (passer de la logique de l'empilement des énergies fossiles à celle de la substitution) ;
- 2) La réorganisation des ressources agricoles et forestières afin de réduire au maximum les émissions de méthane et protoxyde d'azote, et renforcer la capacité du milieu naturel à absorber le CO2 de l'atmosphère.

Il y a un paradoxe aujourd'hui : le basculement vers les énergies renouvelables (éolien, solaire, etc.) s'accélère, mais cela ne s'est pas traduit par un ralentissement des émissions mondiales de CO2...au contraire le rythme de progression de la consommation d'énergie a repris ces trois dernières années, sous l'effet de la reprise de l'activité mondiale et l'effet décalé du contrechoc pétrolier de 2015 et 2016. Et, de

surcroît, « les fossiles font de la résistance », car certaines énergies comme le charbon (le lignite notamment), sont très disponibles à un prix attractif, notamment pour des pays comme la Chine et l'Inde, ou les Etats-Unis, mais aussi pour l'Indonésie et l'Australie. Pour améliorer notre efficacité énergétique il convient également de dépasser un mécanisme économique redoutable et identifié dès le XIXème siècle par Stanley Jevons dans son essai consacré au charbon et appelé « l'effet-rebond » : l'efficacité énergétique provoque une baisse du coût pour l'utilisateur...qui est alors incité à accroître sa consommation ! Pour Christian de Perthuis il est urgent de réinvestir dans la diversité du vivant : accélérer la transition vers l'agroécologie, viser la sobriété alimentaire vers un régime moins carné, et orienter l'investissement dans des puits artificiels pour capter le carbone.

Voir la vidéo sur les enjeux de la révolution énergétique selon Patrice Geoffron :
<https://www.melchior.fr/video/patrice-geoffron-va-t-vers-une-revolution-energetique>

La justice climatique

Dans la dernière partie de son ouvrage, Christian de Perthuis mène une réflexion sur les voies à suivre pour viser une justice climatique. Il évoque deux critères distributifs :

- 1) Veiller à chaque génération, à ce que les dommages climatiques ne pèsent pas sur la position des pays les plus défavorisés (politique d'adaptation) ;
- 2) Corriger les impacts anti-distributifs de l'application du principe « pollueur/payeur », mais faire porter le coût de la transition vers une économie bas carbone sur les principaux émetteurs de gaz à effet de serre ;

L'auteur mobilise la pensée du philosophe John Rawls en termes de justice comme équité : il s'agit de rejeter ou corriger toute action conduite au titre de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pouvant générer des inégalités nouvelles pesant sur les plus désavantagés (« en l'absence de politiques d'adaptation ciblées sur les plus défavorisés, il ne sera guère possible de conduire des politiques d'atténuation à la hauteur des enjeux »).

Mais pour cela, à l'échelle internationale notamment, il s'agira de lutter contre le redoutable phénomène du « passager clandestin » pour espérer protéger les biens communs : dans l'économie globalisée, chaque pays est en effet tenté de faire supporter par les autres le coût de l'ajustement. Les politiques climatiques doivent donc articuler subtilement les instruments réglementaires et les instruments économiques : « si on a toute confiance dans les économistes, note malicieusement Christian de Perthuis, on n'utilisera que les seconds. Ce serait peut-être prendre quelques risques ! » Dès lors, si les instruments économiques lui semblent relativement plus efficaces pour la décarbonation de nos économies, il ne faut pas renoncer aux normes d'émission.

Christian de Perthuis plaide pour une véritable tarification carbone s'appliquant d'abord aux pays riches, puis s'élargissant graduellement au reste du monde. Cette tarification constituerait une puissante incitation pour les entreprises mais aussi une boussole indispensable à la politique économique pour réaliser les investissements publics pertinents à même de favoriser la baisse des émissions de CO2 au plus faible coût pour la collectivité. Même les banques centrales pourraient être mises à contribution et favoriser la transition bas carbone en intégrant le prix indicatif du CO2 à la régulation prudentielle et en favorisant les titres de la « finance verte ».

Quant à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle pourrait, au titre de la gouvernance climatique multilatérale, inclure dans ses normes internationales des clauses de sauvegarde pour aligner les flux commerciaux sur les exigences de l'accord de Paris COP 21. Enfin Christian de Perthuis montre que la politique climatique menée en France est clairement liée aux décisions prises à l'échelle européenne : pour avancer sur la voie de la transition énergétique et d'une « France Zen » (formule empruntée à une étude d'Entreprises pour l'environnement), il convient de viser selon lui deux objectifs :

- 1) L'accroissement de la résilience de notre société face aux impacts du réchauffement (adaptation)
- 2) La neutralité carbone par un ensemble de réformes structurelles (atténuation)

Pour avancer sur le chemin d'un capitalisme post-carbone, alors que le tic-tac de l'horloge climatique retentit, Christian de Perthuis milite pour une sobriété à même de domestiquer nos appétits de consommation immédiats, et une approche philosophique inspirée de Spinoza, où « l'individu ne s'oppose plus à la Nature, mais n'en constitue que l'une des modalités ».

Voir le cours de terminale ES sur l'économie du développement durable :

<https://www.melchior.fr/cours/question-2-quels-instruments-economiques-pour-la-politique-climatique>

Quatrième de couverture

Pour contenir le réchauffement en dessous de 2° C, il faut changer les règles du jeu économique. Les instruments à utiliser concernent le climat, mais aussi la justice sociale et les autres facettes de la crise environnementale. Le recours aux énergies fossiles a été à la source de la croissance du XXe siècle et de ses impacts sur la planète. La sortie du règne des fossiles sera la grande affaire du XXIe siècle. Cette transition énergétique a démarré, mais elle ne met pas nos sociétés à l'abri du risque climatique. En effet, son rythme n'est pas en phase avec le tic-tac de l'horloge climatique et elle ne permet pas de faire face à l'appauvrissement du milieu naturel qui réduit sa capacité d'absorption du CO₂. **Pour viser la neutralité carbone, il convient d'opérer une double mutation** : accélérer la transition énergétique en désinvestissant des actifs liés aux énergies fossiles et protéger les puits de carbone terrestres et océaniques en investissant dans la diversité du vivant. Il faut simultanément se préparer au durcissement des impacts du réchauffement, inévitables compte-tenu du trop-plein de gaz à effet de serre déjà accumulé dans l'atmosphère. Au-delà des constats solidement documentés, la thèse de l'auteur est que **le changement climatique va contraindre nos sociétés à remettre en cause leurs modèles de croissance**. Pour opérer ces mutations, il convient d'introduire une tarification carbone à grande échelle et des normes contraignantes. Pour mobiliser l'action du plus grand nombre, ces nouvelles régulations devront répondre à des critères rigoureux de justice climatique.

Les auteurs

Christian de Perthuis est professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine et a dirigé la « Mission Climat » de la Caisse des Dépôts, et il a fondé la Chaire Economie du Climat à l'Université Paris Dauphine.



MOTS-CLES

Développement durable